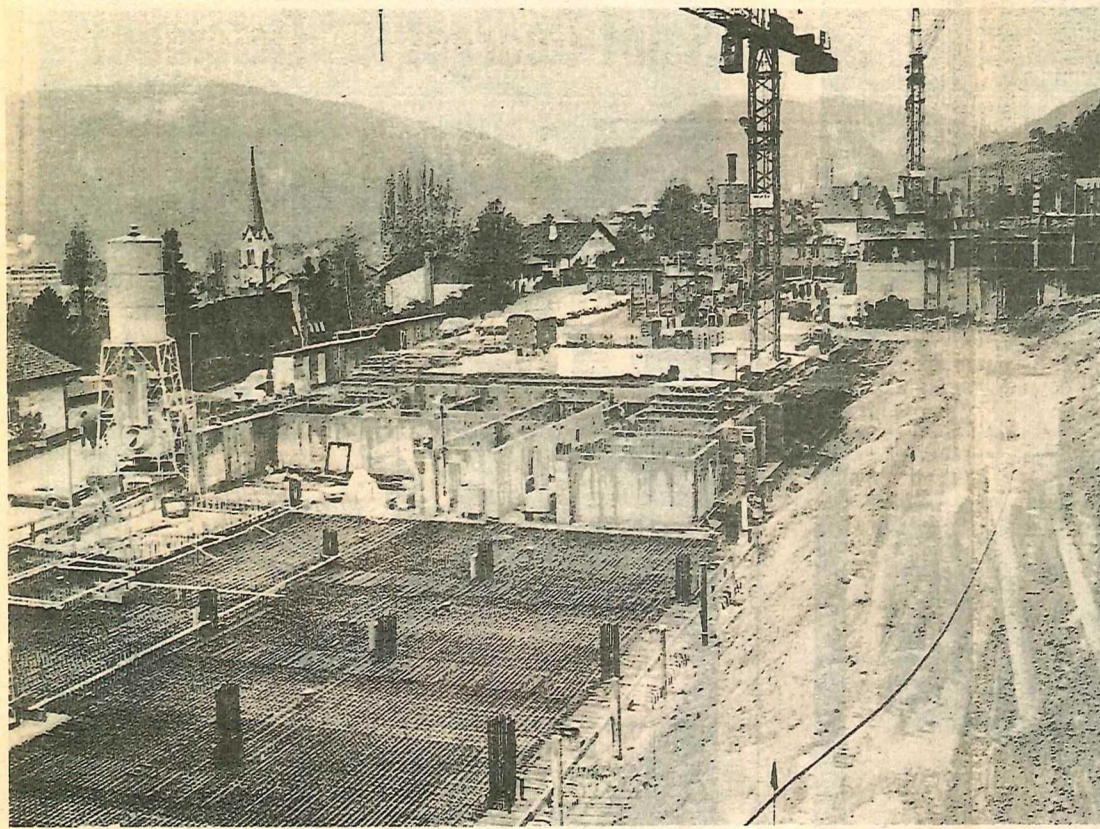


NOUVELLES DE MOUTIER



Vue générale du chantier.

(Photos « Mg - Le Démocrate »).

LA POSE SYMBOLIQUE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU FUTUR CENTRE HOSPITALIER

Malgré un temps pluvieux et froid, la pose symbolique de la première pierre du futur Centre hospitalier s'est déroulée samedi dans une excellente atmosphère caractérisant la belle entente qui règne entre les différentes communes associées pour cette importante réalisation. Cette manifestation était placée sous la compétente direction de M. Charles Wisard, membre du Comité de l'hôpital, qui se révéla un parfait animateur. La petite cérémonie était d'autre part rehaussée par des productions du Chœur d'hommes, sous la direction de M. Robert Chodat. On procéda aussi à la pose d'une cassette contenant plusieurs documents et des travaux des écoliers du district.

C'est à M. Marcel Wahli qu'il appartint d'ouvrir les feux oratoires.

Historique

« C'est en 1948, dit-il, que la véritable première pierre du centre hospitalier a été posée lorsque feu M. Hög-

vité du terrain, la circulation en direction des différents services est prévue sur plusieurs plans. L'entrée de l'hôpital est distincte de celle de l'arrivée des marchandises et de la place de parc.

» Toutes les études de réalisation de l'hôpital sont concentrées pour fa-

une importance primordiale pour notre coin de pays.

» L'évolution de notre société au cours de ces cinquante dernières années et plus particulièrement depuis 1945, l'augmentation constante de la population — 23 745 habitants en 1920, 31 90 lors du recensement fédéral de 1970 — ont placé les organes de l'hôpital dans des situations difficiles et compliquées. Il a fallu, notamment, procéder à des modernisations, à la construction du pavillon, trouver de nouvelles structures tant médicales qu'administratives. Malgré tous les changements intervenus, les responsables ont dû se rendre à l'évidence qu'ils se heurtaient à des difficultés



Mise en place de la caisse contenant des documents des communes intéressées.



Le futur bâtiment du personnel hospitalier.

mann a légué à l'hôpital le terrain sur lequel la construction a démarré. Je tiens à rendre un vibrant hommage à M. Hagmann, qui par ce geste a donné le ton à la construction d'un édifice hautement humanitaire.

Puis M. Wahli fit l'historique des études ayant précédé les premiers travaux, soit depuis 1964, date à laquelle l'assemblée des délégués demanda au comité d'étudier les possibilités de construction. C'est en 1967 que la décision capitale fut prise et, en 1969, les délégués acceptèrent le projet proposé alors que les communes votaient la quote-part demandée. Et en 1970, avec l'accord du Grand Conseil pour le versement des subventions (49,5 %), c'est le feu vert !

« Nous avons dû faire face », dit encore l'orateur, à des oppositions d'envergure provenant de cercles privés menées sur trois fronts. Ces oppositions nous ont permis de vérifier à plusieurs reprises notre projet. Elles ont également provoqué un courant de solidarité qui a passé à travers tout le district. Le devis de 1969 qui se montait à 24 millions et 200 000 fr. doit déjà être majoré de plus de 25 % pour suivre l'indexation. »

Remerciements

M. Wahli remercia chaleureusement tout la population du district pour son soutien continu et inlassable. Il cita en particulier l'action « Hôpital Urgence », les sociétés, les groupements, les commerçants, les industriels, les autorités ecclésiastiques, bourgeoises, spécialement la Bourgeoisie de Moutier pour son cadeau de 5000 m² de terrain, les autorités municipales, de district, les magistrats, la Direction de l'hygiène publique et enfin les autorités cantonales.

Respecter les délais

« Nous espérons beaucoup, dit encore M. Wahli, que le programme établi pourra s'accomplir dans les délais, c'est-à-dire : maison du personnel, gros œuvre terminé vers fin 1973, à disposition en été 1974 ; hôpital, gros œuvre terminé dans le courant de 1975, opérationnel en été 1976 ».

Présentation des futurs bâtiments

M. Otto Brechbühl, architecte, énuméra ensuite les détails techniques de la construction :

« Le bâtiment principal, dit-il, donne sur la rue Beau-Site, la maison du personnel s'élève perpendiculairement à cette rue. Les deux édifices sont reliés par une aile basse, où sont logés les centrales techniques.

» On accède aux trois bâtiments par une route interne. Vu la forte déclivité

favoriser l'économie du personnel, si difficile à trouver. Il en résulte une réduction des frais d'exploitation en garantissant un travail efficace ».

Quelques dates et chiffres intéressants

Puis l'architecte cita quelques chiffres et dates caractéristiques de cette construction :

Hôpital : durée de construction, gros œuvre, 15 mois, fin en juillet 1974 ; aménagement, 17 mois, fin en novembre 1975.

Hôpital de secours : gros œuvre, 9 mois, fin en mars 1973 ; installations, 9 mois, fin en novembre 1975.

Maison du personnel : gros œuvre, 18 mois, fin en décembre 1973 ; aménagements, 10 mois, fin en octobre 1974.

On peut se faire une idée de l'importance de cette construction si l'on considère les matériaux les plus importants à la réalisation de ce centre hospitalier : 9900 m³ de béton, 870 tonnes de fer, 36 100 m² de coffrages et 8000 briques. Le poids du béton et du fer d'armature (30 000 tonnes) représente le contenu d'environ 740 wagons de chemin de fer, ce qui donnerait un train d'une longueur de plus de 13 km. (distance Court-Delémont).

Le mot du préfet

La série des discours se termina par l'allocution de Roger Macquat, préfet du district.

« Cette cérémonie, dit le préfet, est l'occasion de dresser, dans les grandes lignes, un bilan intermédiaire de la réalisation d'une œuvre qui revêt

insurmontables pour adapter notre hôpital, qui a 100 ans, aux exigences du moment. La construction d'un nouvel hôpital devenait d'une impérieuse nécessité. »

Dès ce moment-là, s'élabora un travail communautaire impressionnant à tous les niveaux.

« Notre conclusion à ce trop bref historique, dit encore le préfet, sera de constater la volonté de toute notre population de faire œuvre utile.

» Nous nous faisons donc un devoir de remercier très sincèrement toutes les autorités et toutes les personnes qui ont pris une part active à la réalisation du centre hospitalier.

» Ainsi, le district de Moutier, pourtant si différent dans sa répartition géographique, aura trouvé une belle unité pour mettre au service de la santé publique et plus particulièrement des malades, un établissement hospitalier digne de ses habitants », conclut M. Macquat.

Déliçates attentions

Il fut ensuite procédé à la pose, dans une dalle, d'une cassette contenant divers documents et des travaux des écoles de tout le district.

Puis, les invités se retrouvèrent au tennis couvert, non loin de l'hôpital, où un pique-nique savoureux, préparé sous la direction de M. Kurt Lanz et de Mme Steiner, aidés de jeunes filles de l'hôpital, se déroula dans une excellente ambiance. A signaler qu'une rose avait été remise à chaque malade, qu'une pharmacie a été distribuée à tout le personnel et que les nouveaux du jour ont été gratifiés d'une somme sur un carnet d'épargne.

L. M.

Les travaux du Conseil municipal

PERCEPTION DES IMPÔTS PAR TRANCHES

Le Conseil municipal a décidé de recommander au Conseil de ville d'adhérer au système de perception des impôts par tranches, à partir de 1973.

PERMIS DE BATIR

Le Conseil municipal a accordé les permis de bâtir suivants :

1. Aux PTT, pour l'aménagement de 14 places de parc avec mur de soutènement, sur parcelles communales Nos 702 et 1191 à l'avenue de la Gare ;
2. A M. Ervin Montavon, pour la construction d'un local souterrain pour citerne à mazout, sur sa parcelle No 1657 à la rue de l'Avenir 8 ;
3. Au Cercle italien pour l'aménagement d'un jardin d'agrément avec jeux de boules, sur parcelle No 276, appartenant à M. Daniel Chevalier, à la rue de l'Hôtel-de-Ville 6.

D'autre part, une demande de permis de bâtir de M. Adolphe Schluep, pour la construction d'un garage adossé à la remise du bâtiment rural No 8, sur parcelle No 1108, à la Montagne de Moutier, est préavisée favorablement à l'intention de la préfecture de district.

SOLDANELLE

La commission de gérance de la colonie de vacances « La Soldanelle » a nommé M. et Mme Francis Sauterin, de Charmoille, en qualité d'auxiliaires à la Soldanelle, à Wengen.

Nos félicitations.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MM. Jean Greppin, chef du dicastère de l'urbanisme, Jean-Claude Crevoisier, directeur des Travaux publics, et René Ory, responsable de l'urbanisme, ont été délégués à une séance concernant l'aménagement du territoire et des problèmes de la police des constructions qui aura lieu à Moutier, le mercredi 15 novembre prochain, à 14 h. 15.

NOMINATIONS

Le Conseil municipal a nommé Mlle Dominique Mathieu en qualité d'employée au bureau des impôts en remplacement de Mme Marlyse Jankovics. D'autre part, un nouvel agent de police a été nommé en la personne de M. Roland Erard, actuellement agent de police au Locle, en remplacement de M. Bernard Burki.

Nos félicitations aux deux élus.

TROTTOIRS DE LA RUE CENTRALE

Donnant suite à la proposition des Travaux publics, le Conseil municipal a décidé de faire procéder au bouclage des trottoirs en mosaïque de la rue Centrale.

PROMOTION

M. Roger Miserez, employé, a été nommé à la fonction de comptable municipal en remplacement de M. Robert Simon, qui a quitté les services de la Municipalité.

Nous félicitons M. Miserez pour cette belle marque de confiance.

Communiqués

Pharmacie de service. — Pharmacie Liengme, du 28 octobre au 3 novembre, tél. No 93 17 70 ou 93 15 34.

Garage de service. — Du 29 octobre à midi au 4 novembre à midi, Garage Bandelier, Perrefitte, tél. No 93 16 20.

Centre de puériculture. — Consultations : Moutier, Foyer, tous les lundis, de 14 h. à 15 h. et les mardis, de 14 à 16 h. ; Belprahon, école.

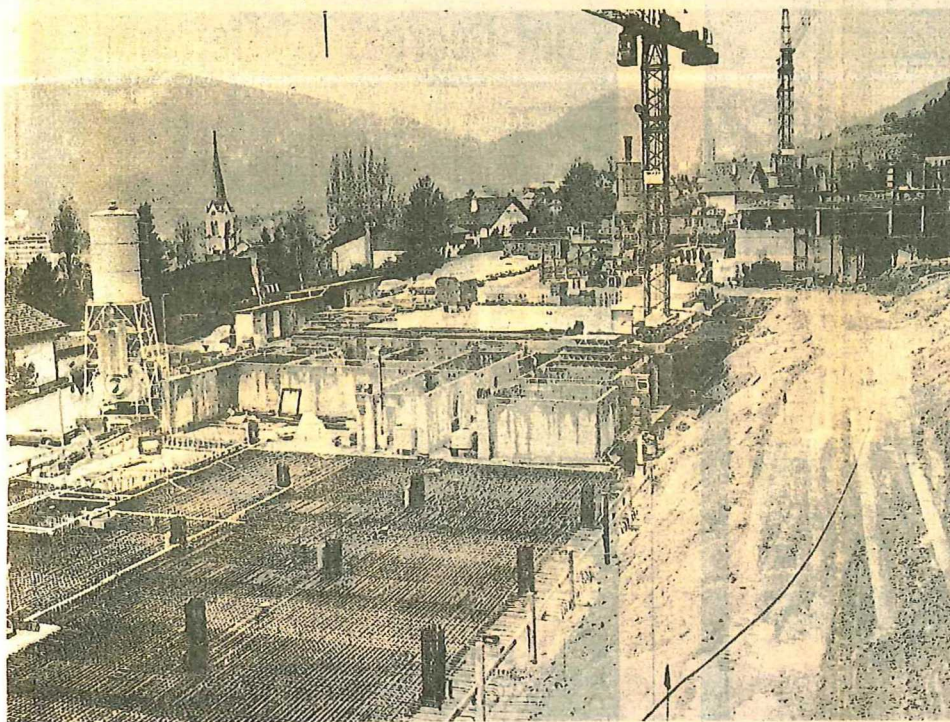
Loto de la Chorale ouvrière. — Vendredi 3 novembre, dès 20 h. au Restaurant du Moulin et samedi 4 novembre, dès 15 et 20 h. dans le même établissement. Comme le veut la tradition, ceux qui participeront durant ces deux journées au loto de la Chorale ouvrière « L'Amitié » ne seront pas déçus. « Quines maxi », prix des cartes « mini » ; la Chorale tient à justifier la renommée dont elle jouit dans ce domaine.

(Suite page 9)

Marlboro.

72 185 31

NOUVELLES DE MOUTIER



Vue générale du chantier.

(Photos « Mg - Le Démocrate »).

LA POSE SYMBOLIQUE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU FUTUR CENTRE HOSPITALIER

Malgré un temps pluvieux et froid, la pose symbolique de la première pierre du futur Centre hospitalier s'est déroulée samedi dans une excellente atmosphère caractérisant la belle entente qui règne entre les différentes communes associées pour cette importante réalisation. Cette manifestation était placée sous la compétence direction de M. Charles Wisard, membre du Comité de l'hôpital, qui se révéla un parfait animateur. La petite cérémonie était d'autre part rehaussée par des productions du Chœur d'hommes, sous la direction de M. Robert Chodat. On procéda aussi à la pose d'une cassette contenant plusieurs documents et des travaux des écoliers du district.

C'est à M. Marcel Wahli qu'il appartient d'ouvrir les feux oratoires.

Historique

« C'est en 1948, dit-il, que la véritable première pierre du centre hospitalier a été posée lorsque feu M. Hagmann a légué à l'hôpital le terrain sur lequel la construction a démarré. Je tiens à rendre un vibrant hommage à M. Hagmann, qui par ce geste a donné le ton à la construction d'un édifice hautement humanitaire ».

Puis M. Wahli fit l'historique des études ayant précédé les premiers travaux, soit depuis 1964, date à laquelle l'assemblée des délégués demanda au comité d'étudier les possibilités de construction. C'est en 1967 que la décision capitale fut prise et, en 1969, les délégués acceptèrent le projet proposé alors que les communes votaient la quote-part demandée. Et en 1970, avec l'accord du Grand Conseil pour le versement des subventions (49,5 %), c'est le feu vert !

« Nous avons dû faire face, dit encore l'orateur, à des oppositions d'envergure provenant de cercles privés menées sur trois fronts. Ces oppositions nous ont permis de vérifier à plusieurs reprises notre projet. Elles ont également provoqué un courant de solidarité qui a passé à travers tout le district. Le devis de 1969 qui se montait à 24 millions et 200 000 fr. doit déjà être majoré de plus de 25 % pour suivre l'indexation. »

Remerciements

M. Wahli remercia chaleureusement tout la population du district pour son soutien continu et inlassable. Il cita en particulier l'action « Hôpital Urgence », les sociétés, les groupements, les commerçants, les industriels, les autorités ecclésiastiques, bourgeoises, spécialement la Bourgeoisie de Moutier pour son cadeau de 5000 m² de terrain, les autorités municipales, de district, les magistrats, la Direction de l'hygiène publique et enfin les autorités cantonales.

Respecter les délais

« Nous espérons beaucoup, dit encore M. Wahli, que le programme établi pourra s'accomplir dans les délais, c'est-à-dire : maison du personnel, gros œuvre terminé vers fin 1973, à disposition en été 1974 ; hôpital, gros œuvre terminé dans le courant de 1975, opérationnel en été 1976 ».

vité du terrain, la circulation en direction des différents services est prévue sur plusieurs plans. L'entrée de l'hôpital est distincte de celle de l'arrivée des marchandises et de la place de parc.

« Toutes les études de réalisation de l'hôpital sont concentrées pour favoriser l'économie du personnel, si difficile à trouver. Il en résulte une réduction des frais d'exploitation en garantissant un travail efficace ».

Quelques dates et chiffres intéressants

Puis l'architecte cita quelques chiffres et dates caractéristiques de cette construction :

Hôpital : durée de construction, gros œuvre, 15 mois, fin en juillet 1974 ; aménagement, 17 mois, fin en novembre 1975.

Hôpital de secours : gros œuvre, 9 mois, fin en mars 1973 ; installations, 9 mois, fin en novembre 1975.

Maison du personnel : gros œuvre, 18 mois, fin en décembre 1973 ; aménagements, 10 mois, fin en octobre 1974.

On peut se faire une idée de l'importance de cette construction si l'on considère les matériaux les plus importants à la réalisation de ce centre hospitalier : 9900 m³ de béton, 870 tonnes de fer, 36 100 m² de coffrages et 8000 briques. Le poids du béton et du fer d'armature (30 000 tonnes) représente le contenu d'environ 740 wagons de chemin de fer, ce qui donnerait un train d'une longueur de plus de 13 km. (distance Court-Delémont).

Le mot du préfet

La série des discours se termina par l'allocation de Roger Macquat, préfet du district.

« Cette cérémonie, dit le préfet, est l'occasion de dresser, dans les grandes lignes, un bilan intermédiaire de la réalisation d'une œuvre qui revêt

une importance primordiale pour notre coin de pays.

« L'évolution de notre société au cours de ces cinquante dernières années et plus particulièrement depuis 1945, l'augmentation constante de la population — 23 745 habitants en 1920, 31 900 lors du recensement fédéral de 1970 — ont placé les organes de l'hôpital dans des situations difficiles et compliquées. Il a fallu, notamment, procéder à des modernisations, à la construction du pavillon, trouver de nouvelles structures tant médicales qu'administratives. Malgré tous les changements intervenus, les responsables ont dû se rendre à l'évidence qu'ils se heurtaient à des difficultés insurmontables pour adapter notre hôpital, qui a 100 ans, aux exigences du moment. La construction d'un nouvel hôpital devenait d'une impérieuse nécessité. »

Dès ce moment-là, s'élabora un travail communautaire impressionnant à tous les niveaux.

« Notre conclusion à ce trop bref historique, dit encore le préfet, sera de constater la volonté de toute notre population de faire œuvre utile.

« Nous nous faisons donc un devoir de remercier très sincèrement toutes les autorités et toutes les personnes qui ont pris une part active à la réalisation du centre hospitalier.

« Ainsi, le district de Moutier, pourtant si différent dans sa répartition géographique, aura trouvé une belle unité pour mettre au service de la santé publique et plus particulièrement des malades, un établissement hospitalier digne de ses habitants », conclut M. Macquat.

Délicates attentions

Il fut ensuite procédé à la pose, dans une dalle, d'une cassette contenant divers documents et des travaux des écoles de tout le district.

Puis, les invités se retrouvèrent au tennis couvert, non loin de l'hôpital, où un pique-nique savoureux, préparé sous la direction de M. Kurt Lanz et de Mme Steiner, aidés de jeunes filles de l'hôpital, se déroula dans une excellente ambiance. A signaler qu'une rose avait été remise à chaque malade, qu'une pharmacie a été distribuée à tout le personnel et que les nouveaux du jour ont été gratifiés d'une somme sur un carnet d'épargne.

L. M.



Mise en place de la caisse contenant des documents des communes.



Le futur bâtiment du personnel hospitalier.

Les travaux du Conseil municipal

PERCEPTION DES IMPOTS PAR TRANCHES

Le Conseil municipal a décidé de recommander au Conseil de ville d'adhérer au système de perception des impôts par tranches, à partir de 1973.

PERMIS DE BATIR

Le Conseil municipal a accordé les permis de bâtir suivants :

1. Aux PTT, pour l'aménagement de 14 places de parc avec mur de soutènement, sur parcelles communales Nos 702 et 1191 à l'avenue de la Gare ;
2. A M. Ervin Montavon, pour la construction d'un local souterrain pour citerne à mazout, sur sa parcelle No 1657 à la rue de l'Avenir 8 ;
3. Au Cercle italien pour l'aménagement d'un jardin d'agrément avec jeux de boules, sur parcelle No 276, appartenant à M. Daniel Chevalier, à la rue de l'Hôtel-de-Ville 6.

D'autre part, une demande de permis de bâtir de M. Adolphe Schluep, pour la construction d'un garage adossé à la remise du bâtiment rural No 8, sur parcelle No 1108, à la Montagne de Moutier, est préavisée favorablement à l'intention de la préfecture de district.

SOLDANELLE

La commission de gérance de la colonie de vacances « La Soldanelle » a nommé M. et Mme Francis Sauterin, de Charmoille, en qualité d'auxiliaires à la Soldanelle, à Wengen.

Nos félicitations.

AMÉNAGEMENT DU TERRAIN

MM. Jean Greppin, chef de l'urbanisme, Jean-Claude, directeur des Travaux, René Ory, responsable de l'ont été délégués à une séance l'aménagement du terrain des problèmes de la police tructions qui aura lieu à : mercredi 15 novembre prochain.

NOMINATIONS

Le Conseil municipal a nommé Dominique Mathieu en qualité de ployée au bureau des impôts placement de Mme Marlyse. D'autre part, un nouvel agent de police a été nommé en la de M. Roland Erard, agent de police au Locle, en ment de M. Bernard Burki. Nos félicitations aux deux.

TROTTOIRS DE LA RUE CENTRALE

Donnant suite à la proposition Travaux publics, le Conseil a décidé de faire procéder chardage des trottoirs en la rue Centrale.

PROMOTION

M. Roger Miserez, employé nommé à la fonction de municipal en remplacement de M. Simon, qui a quitté la de la Municipalité.

Nous félicitons M. Miserez de sa belle marque de confiance.

Communiqués

Pharmacie de service. — Liengme, du 28 octobre au bre, tél. No 93 17 70 ou 93. Garage de service. — Du à midi au 4 novembre à M. Bandelier, Perrefitte, tél. N. Centre de puériculture. sultations : Moutier, 15 les lundi de 14 h à 17 h.